



**GENERAL FISHERIES COMMISSION FOR THE  
MEDITERRANEAN**

**COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES POUR  
LA MÉDITERRANÉE**



*Via delle Terme di Caracalla, 00100, Rome, Italy. Tel : +39 0657056441. [www.faogfcm.org](http://www.faogfcm.org)*

---

Rome, 20 février 2007

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de me référer à la troisième réunion du Comité directeur (FSC) du Système de suivi des ressources halieutiques (FIRMS), tenu à Rome en Février 2006, et plus particulièrement à l'invitation adressée par le Comité à la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) afin que cette dernière devienne formellement un partenaire du FIRMS.

Lors de sa trente et unième session (Rome, Italie, 9-12 janvier 2007), la Commission a reconnu l'importance du travail effectué, y compris par la CGPM, dans le cadre du FIRMS et a demandé à son Secrétariat de prendre les mesures nécessaires pour faire part de sa décision de s'engager officiellement vis-à-vis du FIRMS.

En conformité aux dispositions de l'article 10 (a) des Règles de procédure du Comité directeur de FIRMS, j'ai le plaisir, au nom du Président de la CGPM, de vous communiquer par la présente lettre, l'application de la Commission à l'Arrangement de partenariat dont vous assurez le Secrétariat afin qu'elle soit avalisée par le FSC, lors de sa prochaine session, convoquée à Rome, Italie, les 26 et 27 février 2007. Sauf objection d'un Partenaire au sens de l'article 10 (b) des Règles de procédure, la Commission Générale des pêches pour la Méditerranée est disposée, à cette occasion, à signer l'Arrangement de partenariat de FIRMS.

Veillez agréer l'expression de mes meilleurs sentiments,

Alain Bonzon  
Secrétaire exécutif

Commission générale des pêches pour la Méditerranée

Secrétariat du Système de suivi des ressources halieutiques (FIRMS)  
Division de l'économie et des politiques de la pêche et de l'aquaculture  
Département des pêches et de l'aquaculture  
Bureau 311  
FAO, Rome